



Les landes de Groix, un site remarquable pour la préservation de papillons menacés en Bretagne

Jean DAVID

D'importantes surfaces de landes et de pelouses naturelles sont présentes à Groix (Morbihan). Or on sait que la majorité des espèces menacées de Bretagne occupent ces milieux (Buord M. *et al.*, 2017). Néanmoins, à l'issue de l'Atlas des papillons diurnes récemment publié, seule une espèce aujourd'hui classée EN (en danger) sur la liste rouge régionale y avait été découverte : l'azuré du thym (*Pseudophilotes baton*), découvert à Pen Men par Jacques Ros en 2002. C'était assez prometteur car cet espace semblait encore un peu sous-prospecté.

C'est le projet d'extension de la réserve naturelle nationale qui a déclenché de nouvelles prospections au sujet des papillons de jour à Groix. Ainsi, lors de deux visites réalisées par l'auteur en 2017, quatre espèces nouvelles pour l'île ont été découvertes. Deux d'entre elles figurent sur la liste rouge des espèces menacées dans la région avec le statut « en danger » (EN) : l'hespérie de l'ormière (*Pyrgus malvae*) et l'azuré du genêt (*Plebejus idas*) (David & Picard, 2019).

Suite à ces découvertes, une étude sur la caractérisation des peuplements de papillons de jour des milieux côtiers a été engagée afin d'alimenter la réflexion sur l'agrandissement de la réserve. En effet ces insectes sont d'excellents indicateurs de la conservation des milieux de landes, pelouses et prairies, et de nombreuses espèces sont menacées en Bretagne et dans les régions voisines.

Dans ce cadre, une campagne de prospections ciblées sur les espèces menacées présentes dans les landes, pelouses et prairies maigres de Groix a été entreprise en 2018 et 2019. Aucune nouvelle espèce menacée n'a été découverte alors, mais l'existence de populations importantes de ces trois papillons a été

confirmée et les enjeux de conservation ont pu être précisés.

Trois espèces à forts enjeux de conservation

Lors de ces campagnes, 34 données concernant les espèces ciblées ont été recueillies : 14 données d'azuré du genêt, 11 données d'hespérie de l'ormière et 9 données d'azuré du thym. Aucune ne fait donc partie des papillons les plus abondants de l'île.

L'hespérie de l'ormière

L'espèce est découverte à Groix le 28/05/2017 par l'auteur, près du chemin du Camp des Gaulois. Les données rassemblées depuis lors dessinent une répartition cohérente limitée à l'ouest de l'île, depuis la Pierre Blanche jusqu'à Beg Melen en passant par Pen Men. L'espèce n'est pas d'observation aisée et des stations ont pu passer inaperçues.

Ce petit papillon assez rare en Bretagne vole en une seule courte génération printanière. Dans le reste de la région, il est



Léa Trifault

Milieus groisillons prospectés : landes non restaurées (haut) ; landes restaurées (milieu) ; pelouses littorales (bas).



Un des trois individus photographiés à Groix présentant des taches blanches fusionnées entre elles (ci-contre) à comparer avec un autre individu aux dessins classiques (en haut). Au fil des observations des hespéries de l'ormière, l'attention a été attirée par un phénomène particulier : beaucoup d'individus de Groix présentaient des dessins alaires atypiques. Plusieurs d'entre eux présentaient en effet des taches blanches fusionnées sur la face supérieure de l'aile antérieure. Cela n'a pas été observé à ce jour au sein des populations du continent. Il est envisageable que ces phénotypes originaux soient dus à des caractéristiques génétiques particulières de cette population insulaire.

connu pour habiter deux types d'habitats à végétation rase : les prairies maigres (arrière-dunes notamment) et les landes très courtes. La présence dans ces deux milieux de ses plantes-hôtes, respectivement la potentille rampante (*Potentilla reptans*) et la potentille tormentille (*Potentilla erecta*), lui est indispensable.

À Groix, l'espèce a été d'abord observée sur les landes côtières, en particulier sur les chemins gyrobroyés par les chasseurs et aussi sur un espace de lande restaurée de la réserve naturelle. Dans les deux cas, la végétation est suffisamment rase pour que la potentille tormentille soit abondante. Puis l'espèce a été aussi notée sur des pelouses abritées des embruns, dans des fonds de vallons où abonde la potentille rampante (Stang er Marc'h, la Pierre Blanche). Ces deux milieux sont souvent occupés également sur le continent. Enfin, ce fut une petite surprise de la découvrir dans trois prairies maigres situées en retrait des landes littorales. Il s'agit d'habitats que l'espèce, à l'inverse, n'occupe presque plus sur

le continent. Il est à remarquer que les lapins, très abondants sur l'île, y entretiennent des espaces ras qui favorisent les potentilles et donc ce papillon dont c'est la plante-hôte.

Avec environ une dizaine de stations occupées par l'hespérie de l'ormière, la population de Groix forme une métapopulation viable à long terme. En Bretagne, le nombre de populations comparables présentes sur le continent est très limité : presqu'île de Crozon, Cap Sizun (Finistère), littoral de Gâvres à Quiberon, camp militaire et aérodrome de Meucon (Morbihan). La préservation de la population groisillonne représente donc un enjeu d'intérêt au moins régional, d'autant que les populations bretonnes de ce papillon sont maintenant complètement isolées de celles du reste de la France, du fait de sa régression dans les régions voisines.

L'azuré du thym

Les données rassemblées dessinent une répartition cohérente en deux noyaux de



L'azuré du thym se reconnaît à la tache noire qui marque le milieu de la face supérieure des ailes et à la marge blanche hachurée de noir (en haut). Les écailles bleues dans les taches noires submarginales sous l'aile postérieure sont typiques des azurés du genre *Plebejus* (ci-contre).

population. L'un est limité à l'ouest de l'île, alors que l'autre occupe le littoral sud de Port Saint-Nicolas à la pointe de l'Enfer. Bien que de petite taille, ce papillon est assez facilement détectable du fait de sa couleur et de sa période de vol assez longue en deux générations (mai-juin et juillet-août). La répartition en deux noyaux n'est donc pas un artéfact résultant d'un défaut de prospection ou de détection.

Ce petit papillon est assez rare en Bretagne où il est connu pour fréquenter deux types d'habitats à végétation rase : les pelouses dunaires à serpolet et les landes basses avec affleurements de terre ou de roches. Dans les dunes, sa plante-hôte est le serpolet couché (*Thymus praecox*) mais, dans les landes, on soupçonnait aussi l'utilisation d'une autre plante-hôte (Buord *et al.*, 2017). Ces soupçons se sont avérés justes.

À Groix, l'espèce a surtout été observée sur les landes côtières les plus basses et clairsemées. C'est en particulier dans

l'espace de transition entre pelouse et lande que le serpolet couché (*Thymus praecox*) peut être abondant sur l'île. Mais cet azuré a aussi été couramment observé dans un secteur de landes restaurées à Pen Men d'où cette petite labiée est absente. Les imagos butinent souvent la bruyère cendrée, le serpolet ou la cuscuta du thym.

Avec plus d'une quinzaine de stations occupées par l'azuré du thym, la population de Groix forme une métapopulation viable à long terme. En Bretagne, le nombre de populations comparables est assez limité : Ouessant, presque île de Crozon, Cap Sizun, baie d'Audierne (Finistère), Gâvres/Quiberon et Belle-Ile-en-Mer (Morbihan). Par ailleurs, cet azuré a une répartition mondiale restreinte puisqu'il est remplacé par d'autres espèces en Espagne et en Europe de l'Est (Lafranchis, 2007). En France, il est très rare dans la moitié nord du pays mais reste abondant dans plusieurs secteurs méridionaux. De

ce fait, les populations bretonnes de ce papillon sont maintenant complètement isolées de celles du reste du pays. Leur préservation représente donc un important enjeu de conservation non seulement à l'échelle de la Bretagne mais aussi de la moitié nord de la France.

L'azuré du genêt

L'espèce est identifiée pour la première fois à Groix le 28/05/2017 par l'auteur, près du chemin du Camp des Gaulois. Toutefois, l'espèce avait été observée précédemment en 1997 par Gérard Thibergien, mais avait alors été déterminée comme *Plebejus argus*, l'azuré de l'ajonc : une erreur bien compréhensible puisque de nombreux guides indiquent des critères d'identification non valables (tels que la largeur de la marge noire sur les ailes ou le dessin formé par les taches noires sous les ailes postérieures) pour distinguer les deux *Plebejus* présents en

Bretagne. Ce problème nous a d'ailleurs contraints à invalider de nombreuses données de *Plebejus* lors de la préparation de l'*Atlas des papillons diurnes de Bretagne*.

Les données collectées à Groix dessinent une répartition cohérente limitée à l'ouest de l'île allant de Pen Men à Port Saint-Nicolas. Bien que de petite taille, ce papillon est assez facilement détectable par sa couleur et une période de vol assez longue en deux générations. Toutefois, son périmètre de dispersion faible rend difficile le repérage des colonies qui n'ont donc certainement pas toutes été recensées. Néanmoins, la répartition constatée est déjà représentative.

Dans le reste de la région, il est connu pour habiter uniquement des landes sèches ou mésophiles riches en bruyères. Ses plantes-hôtes ne sont pas un facteur limitant puisqu'il s'agit d'ajoncs et de genêts. Par contre ce qui l'est, c'est sa myrmécophilie obligatoire. De fait, les



L'azuré du genêt : sur le dessus des ailes, l'étendue du bleu est bien plus importante chez les mâles (en haut) que chez les femelles (ci-contre) pour lesquelles ce caractère est variable.

adultes ne s'éloignent guère des dômes des fourmillières (*Formica pratensis*) avec lesquelles il vit en symbiose (Buord *et al.*, 2017). La gestion du milieu doit donc être compatible avec le maintien de ces fourmillières.

À Groix, l'espèce a surtout été observée sur les landes côtières à bruyères cendrées et à bruyères vagabondes. Les imagos butinent d'ailleurs souvent ces bruyères. Il a notamment été régulièrement observé dans un secteur de landes restaurées à Pen Men. Les landes plus hautes et dominées par l'ajonc d'Europe ne semblent pas occupées. Plus surprenant, deux stations de cet azuré ont aussi été découvertes dans des prairies bordées d'ajoncs d'Europe. L'observation de cet azuré dans des prairies naturelles maigres constitue une première dans la région.

Avec environ une dizaine de stations occupées par l'azuré du genêt, la population de Groix forme une métapopulation fragile mais viable à long terme. En Bretagne, le nombre de populations comparables est très faible : presqu'île de Crozon, Cap Sizun et Belle-Île-en-Mer. Dans les régions voisines, l'espèce est en très mauvais état de conservation. De ce fait, les populations bretonnes de ce papillon sont maintenant complètement isolées de celles du reste du pays. Or c'est une sous-espèce particulière de cet azuré qui occupe le centre et l'ouest du pays : *P. idas armoricanus*. La conservation de cette sous-espèce devient donc un enjeu de conservation national et, avec elle, la préservation des populations bretonnes et groisillonnes.

L'importance de Groix pour la préservation des papillons

Comme les observations préalables de 2017 l'avaient laissé entrevoir, il existe bien sur l'île de Groix une population de papillons de jour d'un grand intérêt, malgré un nombre d'espèces plus réduit que sur le continent.

La population de l'azuré du genêt de l'île est l'une des quatre plus importantes restant en Bretagne avec celles de Belle-Île, de la presqu'île de Crozon et du Cap Sizun. Les statuts régionaux de l'azuré du thym et de l'hespérie de l'ormière sont à peine meilleurs.

Or ces trois espèces sont devenues très rares en plaine dans la moitié nord-ouest de la France. L'enjeu de conservation est donc important à l'échelle régionale et même à l'échelle du nord-ouest de la France pour ces trois espèces.

En Bretagne, les causes de menace de ces espèces sont bien connues : l'abandon de l'entretien traditionnel des landes par la fauche et le pâturage d'une part, et l'amendement et la mise en culture des prairies naturelles d'autre part. Heureusement, l'île de Groix est restée à l'écart de l'intensification agricole et la dynamique d'évolution des landes y est ralentie par l'influence du vent. De plus, les actions de restauration de landes réalisées à Pen Men par la réserve naturelle ont été favorables à ces trois papillons, puisqu'ils se sont avérés très présents justement sur une des deux parcelles gérées. Ce sont ces conditions privilégiées qui expliquent le maintien de ces papillons à Groix et sur quelques autres secteurs littoraux de la région. L'extension prochaine de la réserve naturelle sur une part importante des milieux littoraux de l'île de Groix et sa bonne gestion devraient permettre la préservation pérenne de ce patrimoine naturel.

En attendant, les papillons peuvent déjà remercier les oiseaux de mer et en particulier les mouettes tridactyles dont les colonies ont, à l'époque, justifié en grande partie le classement en réserve naturelle du secteur de la pointe de Pen Men ! ■

Bibliographie

BUORD M., DAVID J., GARRIN M., ILIOU B., JOUANNIC J., PASCO P.-Y. & WIZA S., 2017 – *Atlas des papillons diurnes de Bretagne*. Locust Solus, Lopérec, 435 p.

DAVID J. & PICARD L., 2019 – *Lettre info de l'observatoire des invertébrés continentaux de Bretagne* n° 6. GRECIA, Rennes, 8 p.

LAFRANCHIS T., 2007 – *Papillons d'Europe*. Édition Diathéo, Paris, 379 p.

Les photos non référencées sont de l'auteur.

Jean DAVID est chargé d'étude et guide naturaliste à Bretagne Vivante-SEPNB, corédacteur de l'Atlas des papillons diurnes de Bretagne.
jean.david@bretagne-vivante.org
